

AESOP FRANCE AESOP rappelle Gouttes Anti-Odeur de Merde (Post-Poo Drops)



- Noms des modèles ou références concernés : **Gouttes Anti-Odeur de Merde - 100ml (Post-Poo Drops -100ml)**
- Marque : **AESOP**
- GTIN **9319944009200** Lot Tous les lots
- Conditionnements : **Bouteille en verre 100mL avec pipette de dosage**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/12/2015 au 24/10/2021**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins Aesop en France Aesop.com/fr Et distributeurs (liste jointe)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Étiquetage incomplet : absence de certains pictogrammes et mentions explicatives de danger**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
Intoxication
Risque environnemental
- Description complémentaire du risque : **Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 mars 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0186476294**
- Informations complémentaires publiques : **Toutes les unités achetées à partir du 01.03.2021 que les clients ont toujours en leur possession, nous demandons aux consommateurs de retourner le produit au point de vente ou de contacter le service clients pour les modalités de compensation**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre